

DEMANDE DE PIIA – PRÉSENTATION CCU ET CONSEIL

PLANS ET DOCUMENTS À FOURNIR

Lorsque requis par le projet, les éléments suivants :

- Formulaire de demande de PIIA;
 - Un plan cadastral à l'échelle du site donnant les informations minimales sur les caractéristiques physiques du site, ainsi que les constructions existantes (ex. : certificat de localisation);
 - Des photographies récentes du bâtiment ou du terrain visé par les travaux ainsi que des bâtiments situés sur les terrains adjacents;
 - Un plan d'implantation projeté détaillé du terrain faisant l'objet du PIIA, montrant :
 - les voies de circulation située à proximité;
 - la localisation des espaces de stationnement intérieurs et extérieurs;
 - la localisation et les dimensions de tout bâtiment existant ou projeté;
 - la localisation de tout terrain/lot (lotissement) projeté;
 - la localisation de toute aire de service, tel un espace de chargement ou un espace pour le remisage des déchets;
 - les niveaux existants et projetés du sol;
 - la localisation et l'identification de toute servitude existante ou projetée.
 - Un échantillon de tous les matériaux et de toutes les couleurs utilisés pour les revêtements extérieurs (soumettre ces éléments en petit format);
 - Le plan des élévations du bâtiment à rénover, agrandir ou construire;
 - Une **perspective couleur (3D)** montrant l'architecture des constructions existantes à modifier et/ou de toute nouvelle construction ou agrandissement projeté;
 - Lorsque de l'affichage (enseigne) est prévu pour la demande à l'étude, il est nécessaire d'illustrer sur les plans l'endroit où se trouvera l'affichage sur le bâtiment et sur le site (poteau);
 - Toute autre information jugée nécessaire à la bonne compréhension du dossier :
-
- Format numérique sur CD, clé USB ou par courriel des documents pertinents (élévations, perspective couleur, plan d'implantation projetée, etc.);
 - Un montant de 300 \$ (50\$ pour un PIIA applicable à un secteur villageois).